



HAL
open science

Licence Administration publique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Administration publique. 2014, Université Montpellier 1 - UM1. hceres-02037271

HAL Id: hceres-02037271

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037271>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Administration publique

de l'Université Montpellier 1

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Établissement déposant : Université Montpellier 1 - UM1

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Administration publique

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3LI150009195

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Université Montpellier 1.
Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG).
Site Richter, Rue Vendémiaire, Montpellier.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence d'*Administration publique* est une troisième année de licence (semestres 5 et 6), proposée par l'IPAG (Institut de Préparation à l'Administration Générale) de l'Université Montpellier 1, qui prépare les étudiants aux concours de la fonction publique (Instituts régionaux d'administration, Attaché territorial, Inspecteur des impôts, fonctions publique hospitalière...) principalement de catégorie A, mais aussi de catégorie B. Elle accueille chaque année, sur sélection, une centaine d'étudiants d'origine disciplinaire et de niveaux variés : master 2 *Droit*, master 1 *Droit public*, licence *Droit*, IUT-BTS, *Lettres*, *Sciences économiques*, *AES*.. A l'issue de la licence, l'étudiant peut également poursuivre ses études en master d'*Administration publique*.

La formation, organisée autour de la préparation aux concours, propose des enseignements généraux en droit public (droit administratif, finances publiques, droit communautaire), en histoire contemporaine, en économie et des enseignements méthodologiques axés sur les techniques d'expression écrite (culture générale, note de synthèse) et orale (exposé, discussion, langue).

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence d'*Administration publique* est une préparation classique et solide aux concours administratifs. Les connaissances et les compétences acquises reflètent cet objectif. Elles sont de ce fait pré-professionnelles, sans toutefois s'éloigner de ce périmètre (absence relative de compétences additionnelles, comme l'informatique ou l'accès à des certifications de langues).

La formation s'appuie sur une équipe pédagogique cohérente et diversifiée. La présence de nombreux intervenants professionnels extérieurs (venant notamment du Conseil Général du Gard, du Tribunal Administratif de Montpellier, du Tribunal de Grande Instance de Nîmes, de la Chambre Régionale des Comptes) et les partenariats bienvenus avec le Centre National de la Fonction Publique, l'Ecole Nationale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes, la Direction Générale des Finances Publiques, l'Institut Régional d'Administration de Bastia, renforcent la pertinence et l'adéquation des apprentissages, en particulier des techniques d'expression écrite et orale. Sur ce dernier point un effort particulier et remarquable est réalisé par la formation qui propose un dispositif de coaching renforcé pour la préparation aux oraux des étudiants admissibles aux concours (jurys d'entraînement organisés pendant trois jours complets). Globalement, la répartition de la charge de travail sur les deux semestres est équilibrée et les matières qui ne sont pas validées en contrôle continu font généralement l'objet d'un examen écrit de trois ou quatre heures.

Seule formation universitaire, dans la région, préparant les concours de catégorie A (après la fermeture de la licence d'*Administration publique* de Perpignan), la licence bénéficie d'une forte attractivité. Près de la moitié des étudiants sélectionnés a déjà validé un diplôme de niveau master. Les responsables de la licence souhaitent élargir encore son recrutement sur le plan géographique.

Les performances de la formation semblent bonnes, mais les éléments fournis ne permettent pas de les isoler de statistiques agrégées avec ceux du master d'*Administration publique* (le taux de réussite pour l'ensemble étant très satisfaisant, autour de 74 %). La licence a su élargir ses débouchés, en permettant notamment aux étudiants de présenter également, avec succès, les concours de catégorie B. La moitié des étudiants ayant validé la licence poursuit dans le master d'*Administration publique* de l'établissement.

Le dossier, parfois trop lacunaire, n'apporte pas d'informations sur l'aide à la réussite des étudiants (informations, mise à niveau, tutorat...) et peu d'éléments sur le dispositif de pilotage. L'activité du conseil de perfectionnement et son impact sur l'évolution de la formation restent flous. Aucun dispositif d'évaluation des enseignements n'est mentionné.

- Points forts :

- Formation cohérente et bien adaptée à ses objectifs.
- Formation attractive.
- Bonne présence de professionnels extérieurs et qualité des partenariats.
- Qualité de la préparation orale des étudiants admissibles.

- Points faibles :

- Manque de dispositifs d'accompagnement des étudiants autre que pour les concours.
- Peu de compétences additionnelles.
- Manque de lisibilité des données sur l'insertion professionnelle.
- Absence d'évaluation des enseignements et manque d'outils de pilotage.
- Dossier lacunaire qui rend l'évaluation difficile.

- Recommandations pour l'établissement :

La formation pourrait développer des dispositifs d'aide à la réussite et d'accompagnement des étudiants. Elle pourrait proposer également l'apprentissage de compétences additionnelles (par exemple en informatique).

La formation pourrait renforcer ses dispositifs de pilotage et mettre en place une évaluation des enseignements.



Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.